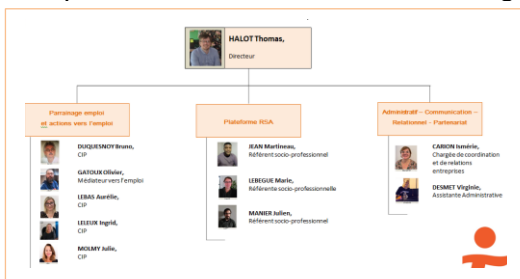


Pourquoi s'engager dans le parrainage emploi ?

En tant que professionnel, vous avez envie de :

- Accompagner un/une filleul(e) à intégrer une entreprise via votre connaissance du monde du travail
- Vivre une expérience de solidarité intergénérationnelle
- Transmettre votre expérience professionnelle et personnelle
- Participer à une dynamique collective et solidaire
- Concrétiser votre démarche d'engagement citoyen
- Développer votre réseau personnel et professionnel
- Faire partie d'une Association de Boulogne-sur-Mer



« Venez compléter le suivi proposé à nos filleuls en les parrainant : ils ont besoin d'être accompagnés, soutenus et conseillés pour consolider leur projet professionnel et optimiser leurs démarches de recherches d'emploi »

Parrainer chez TOUS PARRAINS c'est :

Transmettre votre expérience : Partager vos connaissances de l'entreprise (codes, organisation et contraintes...) et de son environnement. Informer sur votre secteur d'activité et les métiers ainsi que les besoins des entreprises.

Ouvrir vos réseaux et faire bénéficier de vos contacts : Mobiliser vos réseaux et faire bénéficier de vos contacts.

Accompagner le jeune dans la construction de son projet professionnel et dans sa recherche d'emploi.

Fixer avec la/le filleul(e) des objectifs pour **optimiser sa recherche d'emploi** ou de formation ou de préparation aux concours, etc.

Préparer les filleuls à leur entretien d'embauche

Valoriser ses aptitudes, ses atouts et ses compétences.

Être un soutien, encourager et redonner confiance en soi et en ses capacités professionnelles...

« Être parrain ou marraine, c'est transmettre un peu une expérience, des connaissances, chercher des pistes, accompagner. C'est contribuer à donner aux filleuls des repères, des armes dans la vie et leur faire prendre conscience de leur valeur tout en leur redonnant confiance en eux. C'est très souvent un bel échange et une belle réussite !

« Le rôle d'une marraine ou d'un parrain n'est pas de trouver un emploi aux filleuls, mais bien de **l'accompagner vers l'emploi**.

Une relation de parrainage est forcément **enrichissante** et c'est une occasion nouvelle de **partager son expérience, son vécu et son réseau**. Humainement cela est passionnant et ce n'est jamais une perte de temps ! »



Vous accompagnez la / le filleul(e) jusqu'à 6 mois pouvant être prolongée, au cas par cas.

Vous rendez systématiquement compte au référent/conseiller parrainage de la progression des démarches du filleul(e) dans ses recherches d'emploi (résultats, difficultés rencontrées, etc.).

Vous êtes outillé(e) et conseillé(e) tout le long du parrainage.

En devenant marraine, ou parrain, vous intégrez le réseau de parrainage et participez à des rencontres permettant d'échanger et de faire bénéficier de vos expériences et de vos connaissances de terrain.



Rejoignez-nous !

Être marraine ou parrain, c'est intégrer une association reconnue d'intérêt général et d'adhérer à ses valeurs que sont **l'entraide, la solidarité, le partage et la convivialité**.



TOUS PARRAINS est cofinancé par le Fond Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

4 rue Colonel de l'Espérance – 62200 BOULOGNE-SUR-MER – 03.21.87.69.96
association@tousparrains.com